

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2009-014 DU 22 JANVIER 2009
Chargeant Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre
de l'Industrie, de l'intérim de Monsieur Soulé Mana
LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances
pour compter du jeudi 22 au lundi 26 janvier 2009.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin
- Vu la Proclamation le 29 mars 2007 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le Décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2009-009 du 20 janvier 2009 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 20 janvier 2009 ;

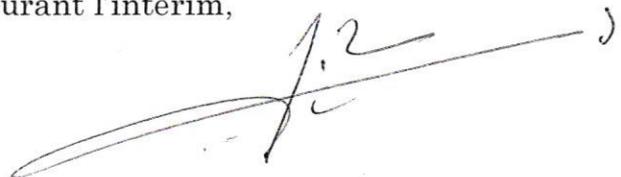
D E C R E T E

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré par Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie pour compter du jeudi 22 au lundi 26 janvier 2009.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 22-01-2009

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,
Le Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale
assurant l'intérim,



Issifou KOGUI N'DOURO